



## Communiqué

### Nouvelle filière pour le recyclage des briques alimentaires à Lausanne

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la population lausannoise pourra ramener ses briques alimentaires vides dans les déchèteries fixes et mobiles de la Ville. La mise en place de cette nouvelle filière permettra de réduire la quantité de déchets destinés aux sacs taxés tout en faisant un geste pour l'environnement grâce au recyclage des fibres de carton qui composent 74% de chaque brique.

Briques de lait, de crème, de soupe ou encore de thé glacé auront le droit à une seconde vie dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022 à Lausanne. La Ville met en place cette filière dans le but de continuer à étendre l'offre à disposition de la population lausannoise et également de diminuer son impact sur l'environnement.

« C'est un pas de plus vers nos objectifs climatiques qui est à la fois écologiquement et économiquement intéressant pour la population. » explique Florence Germond, municipale en charge de la propreté urbaine. En effet, il n'y a pas que la planète qui va bénéficier de cette nouvelle filière de recyclage. La population lausannoise va pouvoir réduire la quantité de déchets destinés aux sacs taxés et donc les dépenses qui y sont liées.

#### Une solution de plus pour alléger les sacs à ordures ménagères

Après la création d'une filière pour les flacons en 2017 et d'une autre pour les bio-déchets en 2018, les briques alimentaires viennent désormais s'ajouter à la cinquantaine de matières recyclées ou valorisées à Lausanne. Dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain, toutes les déchèteries de la Ville, y compris les déchèteries mobiles, seront munies d'un contenant spécifique avec une signalétique dédiée prêt à accueillir des briques alimentaires vides. Ainsi, la Ville de Lausanne augmente encore la part de déchets ménagers pouvant être recyclés.

#### Un pas de plus en faveur du climat

La réduction des déchets est un levier important pour atteindre les objectifs climatiques ambitieux de la Ville. En effet, le traitement des déchets représente avec les eaux usées environ 20% des émissions directes de la capitale vaudoise. C'est pourquoi la Ville cherche constamment à développer son offre en matière de recyclage. Grâce à cette nouvelle filière, 74% des briques alimentaires, soit le carton qui les compose, seront recyclés et réutilisés sous forme d'emballages en carton ondulé.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Florence Germond, conseillère municipale, Direction des finances et de la mobilité, 021 315 72 00

Lausanne, le 7 décembre 2021